

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 20 avril 2015

Page 1/7

<b>Représentant(e)s</b>			
<b>Adrien-Gamache</b>	Frédéric Boulianne	<b>Joseph-De Sérigny</b>	Lise Pichette
<b>André-Laurendeau</b>	Nathalie Kléber	<b>Lajeunesse</b>	—
<b>Antoine-Brossard</b>	Louise Lalumière	<b>Laurent-Benoît</b>	—
<b>Armand-Racicot</b>	Betty Jansen	<b>Lionel-Groulx</b>	—
<b>Bel-Essor</b>	—	<b>Marie-Victorin (Brossard)</b>	Ann Hébert (S)
<b>Bourgeois-Champagnat</b>	Pierre Mutombo	<b>Marie-Victorin (Longueuil)</b>	—
<b>Carillon</b>	Binah Looky	<b>Maurice-L.-Duplessis</b>	Joëlle Morin
<b>Charles-Bruneau</b>	Jean-Luc Lafleur	<b>Mgr-A.-M.-Parent</b>	Normande Caron
<b>Charles-LeMoine</b>	Nancy Bernier	<b>Monseigneur-Forget</b>	—
<b>Christ-Roi</b>	Ida Francoeur Nicola Grenon (S)	<b>Paul-Chagnon</b>	—
<b>Curé-Lequin, Du</b>	Yanick Cyr	<b>Paul-De Maricourt</b>	—
<b>D'Iberville</b>	Nathalie Kléber	<b>Pierre-D'Iberville</b>	Julie Lessard
<b>De La Mosaique</b>	—	<b>Pierre-Laporte</b>	Carole Ouellet
<b>De Maricourt</b>	Renald Hébert	<b>Préville</b>	Jane Roundell
<b>De Normandie</b>	—	<b>Rabeau</b>	—
<b>Des Mille-Fleurs</b>	—	<b>Rose-des-Vents</b>	Stéphanie Quintal
<b>Des Quatre-Saisons</b>	Danielle Latour Valérie Plourde (S)	<b>Sainte-Claire (Brossard)</b>	El-Rhalia Saïdi
<b>Des Saints-Anges</b>	Valérie St-Laurent	<b>Sainte-Claire (Longueuil)</b>	—
<b>Du Jardin-Bienville</b>	Catherine Sauvé	<b>Saint-Jean-Baptiste</b>	—
<b>Du Tournesol</b>	Isabelle Gélinas	<b>Saint-Joseph</b>	—
<b>Du Vent-Nouveau</b>	Serge Lefebvre	<b>Saint-Jude</b>	—
<b>École des Petits Explorateurs</b>	Éric Vachon	<b>Saint-Laurent</b>	Pascal Richard
<b>École internationale Lucille-Teasdale</b>	Éric Boutin	<b>Saint-Romain</b>	Marie-Claude Morin
<b>École secondaire de l'Agora</b>	—	<b>Samuel-De Champlain</b>	Helena Roulet
<b>École secondaire Saint-Edmond</b>	Bruno Marcoux	<b>Tourterelle</b>	—
<b>École spécialisée des Remparts</b>	—		
<b>Félix-Leclerc</b>	Mathieu Tremblay	<b>Comité ÉHDAA</b>	—
<b>Gaétan-Boucher</b>	Alexandre Paradis		
<b>Gentilly</b>	Francis Généreux	<b>Secrétaire administratif</b>	Isabelle Poisson
<b>George-Étienne-Cartier</b>	Maryse Villeneuve	<b>Participants</b>	
<b>Georges-P.-Vanier</b>	Éric Richer	<b>Direction générale</b>	Mme Sylvie Caron, dga
<b>Gérard-Filion</b>	Nathalie Bruyère (S)		
<b>Guillaume-Vignal</b>	Danielle Volcy	<b>Public</b>	M. Alain Riendeau – Commissaire circ 9 et Michel Gervais – Commissaire circ 10 Mme Rollin
<b>Hubert-Perron</b>	Denis Gagnon		
<b>Internationale de Greenfield Park</b>	Hélène Garon		
<b>Jacques-Ouellette</b>	Stéphane Lambert		
<b>Jacques-Rousseau</b>	—		

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après constatation du quorum, le président Jean-Luc Lafleur déclare l'assemblée ouverte à 19h21.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CP-20-  
04-2015-  
01

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nathalie Kléber d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Suivis au procès-verbal du 16 mars
  - 5.2. Questions des représentants

#### **AFFAIRES EN COURS**

6. Critères d'inscription pour l'école Internationale de Greenfield Park (Présentation)

#### **AFFAIRES INTERNES**

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 mars 2015
8. Invitée spéciale – Mme Diane Miron, Présidente de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSO)
9. Parole au délégué à la FCPQ
10. Parole aux parents-commissaires
11. Parole au représentant ÉHDAA
12. Parole aux membres
13. Parole au public
14. Levée de l'assemblée

### **3. PAROLE AU PUBLIC**

M. Michel Gervais, commissaire circ 10, salue l'assemblée.

### **4. PAROLE À LA PRÉSIDENTENCE**

M. Jean-Luc Lafleur souhaite la bienvenue aux membres.

Suite à la suggestion de M. Christian Larouche apportée à la rencontre du 16 mars dernier, on distribue aux membres intéressés, les exemples de contravention amicale qui sont distribuées à l'école Samuel-De Champlain par des parents afin de sensibiliser à la sécurité des élèves, les personnes qui circulent aux abords de l'école.

L'inscription au 39<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des comités de parents du Québec, qui aura lieu en mai prochain est très populaire puisque quatorze parents désirent y participer. M. Lafleur

demande que tous les inscrits lui donnent leur numéro d'inscription (confirmation) au congrès et il mentionne que le budget voté pour cette activité est pour 12 personnes et donc c'est complet.

M. Lafleur rappelle aux membres que la prochaine rencontre aura lieu exceptionnellement un mercredi soit le 13 mai.

La soirée de reconnaissance des bénévoles de la CSMV (souper annuel) a eu lieu le 15 avril dernier et fût comme toujours très appréciée.

M. Lafleur informe les membres que les présidents des CÉ recevront très bientôt des informations sur la sécurité des enfants à vélo.

## **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Madame Sylvie Caron informe les membres du comité de parents qu'une entente a été convenue avec la ville de Brossard concernant le terrain dans le secteur C pour la construction de la nouvelle école.

Agrandissement école des Saints-Anges de St-Lambert va bon train pour ouverture en septembre 2015.

Madame Caron remercie les parents qui se sont rendus à la dernière séance du Conseil de la ville de Longueuil pour présenter leurs points de vue concernant la nouvelle école prévue à Saint-Hubert (Faubourg Cousineau). Les discussions se poursuivent entre la CSMV et la ville de Longueuil.

La CSMV a présentement six demandes en infrastructures déposées au MELS soit, le financement pour l'acquisition du pavillon l'Envol de l'école Charles-Lemoyne de Longueuil, la construction d'une annexe à l'école Saint-Romain, la construction d'une nouvelle école près de l'aéroport de St-Hubert (nouveau développement Vert urbain), la construction d'une nouvelle école d'hôtellerie dans le secteur de l'aéroport (Chemin de la Savane) et du réaménagement de l'école actuelle Jacques-Rousseau suite au déménagement futur de l'école d'hôtellerie.

Mme Caron explique la situation budgétaire de la CSMV. Nous devons être en équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2015-2016. D'ici la fin avril, le MELS devrait annoncer les règles d'allocations budgétaires qui permettront de connaître la hauteur des compressions budgétaires visant notre commission scolaire. Nous les estimons à environ \$9.5 millions, en plus de 4 millions en péréquation qui ne sera pas reçu l'an prochain. Il faut s'attendre à moins de services (aux élèves et administratifs) dans certains cas et nous devons travailler pour trouver de nouvelles façons de faire.

Pour 2014-2015, des compressions ont été effectuées dans les mesures éducatives ainsi qu'administratives. La répartition de ces coupures a été décidée par les CE des écoles selon leur réalité. L'exercice financier en cours devrait être en équilibre en raison du surplus généré par un échange de terrain réalisé l'été dernier de 3.5 millions. Le déficit total anticipé pour l'exercice en cours était de 5.1 millions et sera comblé par le 2.8 millions de compression dans les services et par le gain extraordinaire de 3.5 millions réalisé avec l'échange de terrains.

La CSMV est une organisation responsable et efficiente qui a comme priorité la réussite de ses élèves. Nous sommes à faire une démarche globale de rationalisation et de compression et à réviser l'ensemble des processus administratifs. Il y aura des impacts sur les services – nous ne ferons plus certaines choses, nous ferons moins certaines choses, nous ferons moins souvent certaines choses et nous ferons différemment certaines choses.

Tous les gestionnaires ont été conviés à une réflexion pour identifier des chantiers de travail. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude, le Conseil des commissaires en a été saisi dernièrement. Nous poursuivons le travail pour fin de présentation et d'orientation au Conseil des commissaires au début du mois de mai.

M. Mathieu Tremblay (école Félix-Leclerc) et M. Serge Lefebvre (école Du Vent-Nouveau) demandent des précisions sur les montants énoncés et les possibles coupures de services. Mme Caron précise que le conseil des commissaires travaille actuellement sur ce projet et qu'ils nous reviendront plus tard avec les détails.

La CSMV est présentement en période de négociations et que les moyens de pressions des employés syndiqués ne doivent pas nuire à l'enseignement. Il y a une bonne communication jusqu'à présent entre les deux parties.

### **5.1. Suivis au procès-verbal du 16 mars**

Position de la CSMV concernant les fouilles à nu.

- Mme Caron mentionne qu'une entente existe avec le service de police de la ville de Longueuil ainsi qu'un protocole d'application de cette méthode en cas de besoin. Les directions d'écoles réfèrent à cette procédure.

Difficultés rencontrées par certains parents lors de la réinscription en ligne.

- Les informations ont été communiquées au service informatique de la CSMV.

### **5.2. Questions des représentants**

M. Serge Lefebvre demande des précisions concernant le projet pilote Abracadabra pour l'apprentissage de la lecture au préscolaire avec une nouvelle méthode à l'étude. Cette méthode a été développée par l'Université Concordia et est en essai à la CSMV. Il mentionne que la FCPQ finance ce projet pilote.

Mme Paule Dallaire explique que cette méthode consiste en un logiciel qui par le jeu favorise l'apprentissage de la lecture tant à l'école qu'à la maison avec le parent. Ce projet est présentement en cours dans huit écoles primaires de la CSMV, dans des milieux défavorisés avec certains enfants de maternelle et 1<sup>ère</sup> année avec suivi avec les parents.

M. Nicola Grenon (école Christ-Roi) demande si le projet sera étendu à d'autres écoles. Il est mentionné qu'une décision sur ce sujet sera prise suite au rapport de la fin mai.

## **AFFAIRES EN COURS**

### **6. CRITÈRES D'INSCRIPTION POUR L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GREENFIELD PARK (PRÉSENTATION)**

Mme Paule Dallaire explique les changements aux critères l'admissibilité de niveau global pour le primaire soit, deux classes de 22 élèves.

- 10 places sont réservées aux enfants de GFP qui ont réussi le test d'admission, ainsi qu'aux frères et sœurs qui ont réussi également le test d'admission.
- Pour les niveaux de 2<sup>e</sup> année et suivants, 4 places supplémentaires s'ajoutent pour les enfants qui auront eu les meilleures résultats au test d'admission.

Mme Morin (école Maurice-Duplessis) demande qu'est-ce qui empêche la CSMV d'ouvrir d'autres écoles semblables dans le secteur. Mme Caron reviendra avec une réponse.

M. Garon (école International de Greenfield Park) informe qu'il y a eu plus de 300 demandes l'an dernier et que les locaux sont tous remplis.

M. Mathieu Tremblay (école Félix-Leclerc) ajoute que son école qui est à projet particulier a reçu beaucoup d'inscriptions soit, environ 150 l'an dernier. Il mentionne qu'il faudrait se pencher sur cette forte demande.

M. Éric Vachon (école Des-Petits-Explorateurs) est surpris qu'une école puisse choisir de faire passer des tests de sélection.

Mme Sylvie Caron (dga) nous reviendra avec le détail des règles à la prochaine rencontre.

Mme Danielle Latour (école Des-Quatre-Saisons) précise que les écoles alternatives ne peuvent pas faire passer des tests d'admission.

### **AFFAIRES INTERNES**

#### **7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 16 MARS 2015**

**CP-20-  
04-2015-  
02**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Hélène Garon d'adopter le procès-verbal du 16 mars 2015.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

#### **8. INVITÉE SPÉCIALE – MME DIANE MIRON, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU QUÉBEC (ASGEMSQ)**

M. Jean-Luc Lafleur présente aux membres Mme Diane Miron présidente et Mme Josée Plante directrice générale de l'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, qui nous expliqueront le mécanisme de financement des services de garde.

Elles distribuent un document et le passent en revue.

Il y a deux sources de financement :

- Allocations gouvernementales selon les règles budgétaires et du nombre d'élèves à statut régulier inscrits au 30 septembre. Aucune contribution pour les élèves à statut sporadique.
- Contribution des parents avec un maximum de \$8 fixée par les règles budgétaires pour les élèves à statut régulier et pour les élèves à statut sporadique selon le montant fixé par le CÉ de l'école ou par la commission scolaire.

Mme Louise Lalumière (école Antoine-Brossard) demande s'il existe un ratio spécifique pour les ÉHDAA. Mme Miron mentionne qu'il n'y en a aucun.

Mme Nathalie Kléber (école D'Iberville), demande si une école pourrait charger moins que le montant maximum fixé par les règles budgétaires. Effectivement l'école peut charger moins et elle devra combler le manque à gagner par d'autres moyens financiers. S'il y a un surplus dans le service de garde, l'école peut décider de rembourser les parents ou d'offrir une activité gratuite aux enfants.

M. Renald Hébert (école De Maricourt) demande si le MELS peut rendre la hausse des services de garde rétroactif au 1<sup>er</sup> avril. Selon Mme Miron, le MELS ne peut pas faire cela puisque ce serait illégal. M. Hébert ajoute que si on refuse une augmentation, ce sont les parents qui finissent par payer. Puisque les SG ne peuvent pas être déficitaires, nous tournons en rond.

Mme Johanne Morin (école Maurice-Duplessis) demande ce que nous pouvons faire puisque la loi a été adoptée. Mme Morin suggère de communiquer avec la FCPQ.

M. Serge Lefebvre (école Du-Vent-Nouveau) souhaite mobiliser les membres pour faire bouger les choses et bien informer les parents.

M. Nicola Grenon (école Christ-Roi) invite les membres à participer aux actions populaires du 1<sup>er</sup> mai prochain. Il mentionne que lorsque l'on indique des montants de hausse sur une année, cela parle plus aux parents.

Mme Ann Hébert (école Marie-Victorin) demande si pouvons-nous faire plus de publicité dans les médias sur la semaine des services de garde et sensibiliser la population sur les SG et leur financement.

## **9. PAROLE AU REPRÉSENTANT À LA FCPQ**

M. Serge Lefebvre informe les membres sur les sujets abordés lors de l'assemblée générale annuelle de la FCPQ qui a eu lieu à la fin mars. Entre autres, il y a eu des séances d'informations sur les services aux handicapés.

Les participants ont également discuté de l'éducation à la sexualité des élèves dès leur jeune âge accompagné d'informations aux parents et avec un enseignement graduel à chaque niveau. Il a été recommandé que les cours soient donnés par des enseignants spécifiques tels des sexologues. De plus, un nouveau projet pilote sera bientôt lancé par le ministère concernant l'éducation des sexualités. Il y aura des discussions sur ce sujet au congrès de la FCPQ en mai prochain.

M. Serge Lefebvre annonce aux membres qu'il a remporté l'élection pour le poste de Vice-président de la FCPQ lors de l'AGA du 23-24 mars dernier.

La FCPQ procède à un sondage, auprès des parents, sur la conciliation travail/famille via le site Web « Allô Prof ». M. Lefebvre invite les membres à compléter ce sondage à l'adresse suivante : <http://www.alloprof.qc.ca/>

Il mentionne en terminant que la Semaine Québécoise de la Paternité aura lieu du 15 au 21 juin. <http://sqp.rvpaternite.org/>

## **10. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

M. Bruno Marcoux liste les dossiers sur lesquels ont travaillé les commissaires lors des dernières semaines :

- Adoption de la demande de modification de la composition du conseil d'établissement.
- Délégation de pouvoir aux écoles pour donner des contrats de service.
- Adoption du plan des services éducatifs.
- Adoption des derniers budgets révisés des écoles pour 2014-2015.

## **11. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

En l'absence de Mme Nancy Michaud, Mme Ida Francoeur mentionne qu'il y a eu une courte présentation de Mme Carole Lavallée, présidente de la CSMV lors de la dernière rencontre du comité ÉHDAA.

## **12. PAROLE AUX MEMBRES**

M. Jean-Luc Lafleur cède la parole à Mme Ann Hébert (école Marie-Victorin) qui désire soumettre une requête à l'exécutif. Elle explique que les classes CASA qui se trouvent à son école inquiètent plusieurs parents et le personnel de l'école. Lorsqu'il y a des élèves en crises, il y a beaucoup de tapage et cela dérange les autres élèves. Il y a parfois l'intervention de la police et d'ambulances.

Le CÉ de l'école Marie-Victorin demande donc à l'exécutif du comité de parents d'étudier cette problématique pour retirer ces classes CASA de leur école ou de proposer d'autres solutions.

M. Jean-Luc Lafleur suggère de remettre la requête par courriel directement au conseil des commissaires à l'attention de la Présidence, de la Direction Générale et de la Commissaire du secteur de l'école (Mme Lavallée, M. Thibault et Mme Pelletier)

M. Raynald Hébert (école De Maricourt) recommande d'envoyer également la requête à M. Rocheleau, commissaire ÉHDAA.

M. Bruno Marcoux (école St-Edmond) informe les membres qu'au concours Soliste et petits ensembles de Victoriaville, trois élèves de son école ont terminé en 1ere position, trois autres en 2<sup>e</sup> position et trois en 4<sup>e</sup> position. Bravo

Mme Hélène Garon (école International de Greenfield Park) informe que lors de la dictée PGL, la première place a été remportée par un élève de son l'école et qu'il représentera l'école à la final du Québec.

### **13. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun

### **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Saidi de lever l'assemblée. Il est 21h30.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

Jean-Luc Lafleur  
Président

---

Isabelle Poisson  
Secrétaire administratif

---

#### POUR COMMUNIQUER AVEC LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV

	Présidence :	<a href="mailto:comitep@csmv.qc.ca">comitep@csmv.qc.ca</a>
Commissaire-parent / représentante des parents du primaire :		<a href="mailto:vstlaurent@csmv.qc.ca">vstlaurent@csmv.qc.ca</a>
Commissaire-parent / représentant des parents du secondaire :		<a href="mailto:bmarcoux@csmv.qc.ca">bmarcoux@csmv.qc.ca</a>
Commissaire-parent / représentant ÉHDAA :		<a href="mailto:mrocheleau@csmv.qc.ca">mrocheleau@csmv.qc.ca</a>
Commissaire-parent :		<a href="mailto:ycyr@csmv.qc.ca">ycyr@csmv.qc.ca</a>